

COMMENT BÉNÉFICIER DU FONDS DE SOLIDARITÉ EAU ?

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et Cyo ont mis en place un fonds de solidarité destiné à vous aider si vous êtes en difficulté pour faire face à vos dépenses d'eau potable. Pour en bénéficier, voici la démarche à suivre.

- Rendez-vous dans le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre commune afin d'exprimer votre demande.
- La Commission d'attribution des aides analysera votre dossier.
- En cas de confirmation de leur part et si vous êtes abonné au service de l'eau, le CCAS transmet les éléments à l'équipe de Cyo qui créditera votre compte abonné du montant de votre aide.
- Si vous n'êtes pas abonné au service de l'eau directement, le CCAS transmet au même titre à Cyo le nom du bailleur et vos coordonnées. Cyo porte au crédit de l'organisme en charge de votre habitat collectif le montant de votre aide et le déduit du montant de vos charges.



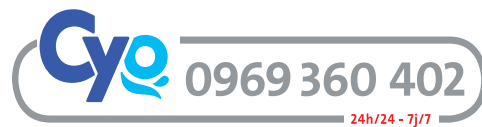
LINGETTE ET TOILETTES NE FONT PAS BON MÉNAGE !

C'est un réflexe que nous avons encore parfois : jeter les lingettes à usage unique dans les toilettes. Pourtant, le geste est à proscrire.

En effet, les lingettes ne sont pas biodégradables et se gonflent de graisses et de saletés une fois la chasse tirée. Ce qui risque non seulement de boucher vos canalisations et de provoquer une montée des eaux dans votre habitat, mais aussi de créer des dysfonctionnements du réseau d'assainissement collectif.

Alors une fois utilisées, les lingettes pour enfants, celles pour attraper la poussière, nettoyer les vitres ou se démaquiller doivent être jetées dans la poubelle. Tout comme le coton, les chewing-gums ou les serviettes hygiéniques.

Les conseillers de Cyo sont à votre écoute



Appel éventuellement surtaxé par votre opérateur téléphonique

www.cyodirect.fr

Cyo est une société de Veolia Eau dédiée à la gestion du service de l'eau de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

LA LETTRE DE L'EAU de Cergy-Pontoise

N°6-Été 2019



Comment mieux maîtriser votre consommation d'eau ?

Cyo
Votre service de l'eau

CERGY-PONTOISE
l'agglomération

ADOPTER DES ÉCO-GESTES SIMPLES

Pour mieux maîtriser votre consommation d'eau, et préserver cette ressource précieuse par la même occasion, vous et votre famille pouvez adopter sans tarder des réflexes quotidiens faciles à mettre en œuvre.



- 1 Remplissez complètement vos machines avant de les lancer.
- 2 Prenez une douche plutôt qu'un bain et réduisez le temps que vous passez sous celle-ci.

- 3 Ne laissez pas l'eau couler en permanence lorsque vous vous lavez les dents et les mains.

- 4 Coupez votre arrivée d'eau lorsque vous partez pour quelques jours.



- 5 L'été, arrosez votre jardin le soir, juste avant la nuit.

- 6 Repérez vos éventuelles fuites et réparez-les dès que vous les constatez.



- 7 Lavez votre voiture dans une station de lavage.

- 8 Arrosez vos plantes avec l'eau de lavage de vos fruits et légumes.



EQUIPEZ VOTRE MAISON

Pour aller encore plus loin, vous pouvez aussi installer des équipements écologiques et optimiser vos installations existantes.

- 1 Choisissez un lave-linge et un lave-vaisselle qui consomment peu d'eau.
- 2 Equipez-vous d'une chasse d'eau à deux vitesses.
- 3 Installez des embouts de robinets et un pommeau de douche avec un aérateur.
- 4 Optez pour des mitigeurs et un « stop douche ».
- 5 Isolez votre chauffe-eau et vos tuyaux pour que l'eau chaude arrive plus vite.

COMBIEN CONSOMMONS-NOUS D'EAU PAR AN EN MOYENNE ? (1M³ = 1 000 LITRES)



60 m³



90 m³



120 m³



150 m³

QUELLE EST LA RÉPARTITION DE NOTRE CONSOMMATION D'EAU ?



Douche

→ 50 à 80 litres



Bain

→ 150 à 200 litres



Lave-vaisselle

→ 70 à 120 litres par lavage



Chasse d'eau

→ 6 à 12 litres

ATTENTION AUX FUITES !



Un robinet qui goutte, c'est en moyenne 5 litres d'eau perdus par heure.



Une chasse d'eau qui fuit représente plus de 600 litres perdus en une journée, soit la consommation quotidienne d'une famille de quatre personnes !